



Élaborer une stratégie d'hygiène en hébergement félin – suite : respect de la marche en avant tant pour les animaux, le personnel que pour le public (sectorisation des lieux d'hébergement, préparation physique et de circulation du personnel et du public, période d'isolement des animaux)

Les personnes chargées de l'entretien des lieux d'hébergement des chiens et des chats doivent respecter des bonnes pratiques mises en place dans l'établissement permettant de gérer les risques de contamination des animaux. Ces bonnes pratiques passent par le respect des protocoles de nettoyage et de désinfection des locaux, le respect de la marche en avant tant pour les animaux, le personnel que pour le public (sectorisation des lieux d'hébergement, préparation physique et de circulation du personnel et du public, période d'isolement des animaux). Toutes transgressions des règles peuvent avoir des conséquences sur la sécurité des animaux.

Dans un premier temps, le personnel doit avoir la capacité de lire, comprendre et appliquer rigoureusement les protocoles de nettoyage et de désinfection. Il doit y être formé et accompagné dans les premières manipulations de produits et phases de nettoyage et désinfection.

Ce thème est constitué de deux types de fiches :

« EN PRATIQUE »

A destination des Apprenti(e)s. Simple et ludique, chaque fiche permet de déterminer les attentes en observation des animaux au quotidien.

« POUR ALLER PLUS LOIN »

A destination des Maîtres d'Apprentissage, des Apprenti(e)s ayant atteint un niveau de perfectionnement et des enseignants. Les sujets sont approfondis et permettent d'affiner la technique d'observation et d'intervention.

SOMMAIRE

Introduction	Page 1
Sommaire	Page 2
Sectorisation des lieux d'hébergement « <i>En pratique</i> »	Page 3
Sectorisation des lieux d'hébergement « <i>Pour aller plus loin</i> »	Page 4
Préparation physique « <i>En pratique</i> »	Page 5
Préparation physique « <i>Pour aller plus loin</i> »	Pages 6 - 9
Circulation du personnel et du public « <i>En Pratique</i> »	Page 10
Circulation du personnel et du public « <i>Pour aller plus loin</i> »	Pages 11 - 12
Période d'isolement des animaux « <i>En pratique</i> »	Page 13
Période d'isolement des animaux « <i>Pour aller plus loin</i> »	Pages 14 - 15

SECTORISATION DES LIEUX D'HEBERGEMENT

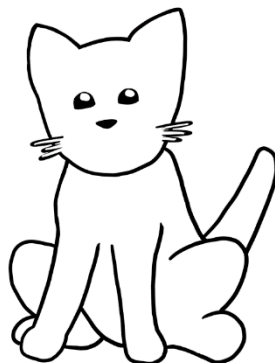
« EN PRATIQUE »

Les chats sont hébergés dans des secteurs différents selon leur âge et leur statut sanitaire :

- Chatons en bonne santé (prêts à la vente ou à l'adoption)
- Jeunes chats en bonne santé
- Chats adultes en bonne santé
- Infirmerie
- Quarantaine :
 - Chatons
 - Adultes
- Isolement

Chaque lieu d'hébergement doit être matérialisé par une couleur, qui rend bien visible le statut pour le public comme pour le personnel.

Par exemple, l'infirmerie et le local de quarantaine sont des endroits dont l'accès est interdit au public.



SECTORISATION DES LIEUX D'HEBERGEMENT

« POUR ALLER PLUS LOIN »

Les chats sont hébergés dans des secteurs différents selon leur âge et leur statut sanitaire.

Chaque lieu d'hébergement doit être matérialisé par une couleur, qui rend bien visible pour le public, le statut (par exemple, l'infirmierie est un endroit dont l'accès lui est interdit) et rappelle au personnel (notamment intérimaires/saisonniers/stagiaires) les précautions essentielles à prendre.

Ex : sur le plan de l'établissement, lister tous les secteurs, avec la couleur indiquant de façon simple l'ordre dans lequel le nettoyage et la désinfection auront lieu.

Les différents secteurs de l'hébergement félin sont :

- Chatons en bonne santé (prêts à la vente ou à l'adoption)
- Jeunes chats en bonne santé
- Chats adultes en bonne santé
- Infirmierie
- Quarantaine :
 - Chatons
 - Adultes
- Isolement (maladies contagieuses)

Le règlement sanitaire est une obligation et tous les salariés doivent en avoir pris connaissance, en le lisant et en posant toutes les questions nécessaires au responsable, notamment au vétérinaire sanitaire de l'établissement, ou à défaut à leur supérieur hiérarchique.

Organiser une réunion générale sur ce thème est toujours très pédagogique et permet un meilleur respect des règles, lorsqu'elles sont bien comprises.

PRÉPARATION PHYSIQUE

« EN PRATIQUE »

Pour rentrer dans un établissement hébergeant des félins, il convient de montrer « patte blanche » :

Il faut à minima, pour les visiteurs, imposer le port de sur-chaussures et un lavage des mains avec du gel hydroalcoolique.

Les salariés doivent porter une tenue professionnelle adaptée.

La crise sanitaire liée au COVID-19 a imposé la mise en place de protocole adapté à l'activité.

Les effets personnels tels les bijoux, téléphone portable, vêtements, doivent être laissés à l'entrée. Ces objets peuvent être porteurs de microbes qu'il ne faut pas introduire dans la structure.



Il convient également d'adapter son comportement à celui des chats pour ne pas les stresser.

PRÉPARATION PHYSIQUE

« POUR ALLER PLUS LOIN »

Pour rentrer dans une chatterie, il convient de respecter certaines règles (le transfert de microbes si les personnes ont des animaux à l'extérieur peut être dangereux).

La contamination peut s'effectuer en transportant les germes de la maison du personnel vers son lieu de travail ou l'inverse. Il faut porter a minima des sur-chaussures, éventuellement une sur-blouse (si la personne va être en contact avec les chats) et se lave les mains au savon, en suivant bien le protocole (c'est plus éco-responsable d'utiliser le savon de Marseille que mettre des gants, et encore plus d'utiliser le gel-hydroalcoolique, avec le problème de l'inconfort olfactif pour les chats avec l'alcool).

Dans certaines circonstances, le port de lunettes de protection, de masques sont nécessaires (notamment lors de la manipulation de litière minérale si elle est encore employée).

Bon à savoir : la litière végétale, sans parfum ajouté, présente l'avantage d'être compostable, d'être non toxique pour les chatons en cas d'ingestion, et de ne pas générer de poussières toxiques pour celles et ceux qui la manipule.

L'arrêt de la commercialisation des litières à base de silice est en cours, compte-tenu de l'impact sur la santé humaine et de la planète. Les litières minérales (celles à base d'argile comprises) posent le problème de leur élimination puisqu'elles ne sont pas compostables.

L'acronyme EPI désigne les éléments de protection individuelle.

- Les mains :

Les bagues (même une simple alliance) sont des nids à microbes, même en se lavant les mains de façon hygiénique et même après une friction hydro-alcoolique, elles doivent donc être retirées pour travailler.

Après des soins réalisés avec des gants en quarantaine, il est nécessaire de réaliser une friction hydro alcoolique.

Le lavage des mains - Comment ?

LAVER LES MAINS AU SAVON ET A L'EAU LORSQU'ELLES SONT VISIBLEMENT SOUILLEES
SINON, UTILISER LA FRICTION HYDRO-ALCOOLIQUE POUR L'HYGIENE DES MAINS !



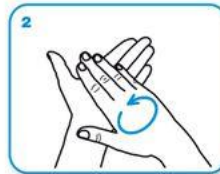
Durée de la procédure : 40-60 secondes



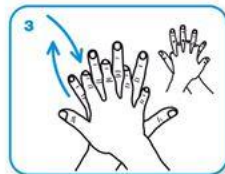
0 Mouiller les mains abondamment



1 Appliquer suffisamment de savon pour recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner :



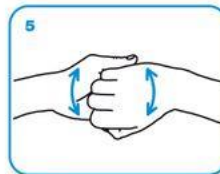
2 Paume contre paume par mouvement de rotation,



3 le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



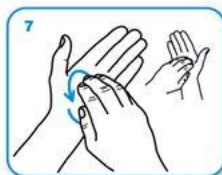
4 les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



5 les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



6 le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



7 la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



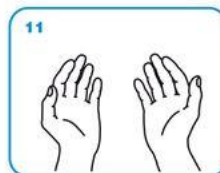
8 Rincer les mains à l'eau,



9 sécher soigneusement les mains avec une serviette à usage unique,



10 fermer le robinet à l'aide de la serviette.



11 Les mains sont prêtes pour le soin.

WORLD ALLIANCE
for PATIENT SAFETY

L'OMS remercie les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG), en particulier les collaborateurs du service de Prévention et Contrôle de l'infection, pour leur participation active au développement de ce matériel.

Octobre 2006, version 1.

Toutes les précautions ont été prises par l'OMS pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le document est diffusé sans garantie, explicite ou implicite, d'aucune sorte. L'interprétation et l'utilisation des données sont de la responsabilité du lecteur. L'OMS ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable des dommages qui pourraient en résulter.



Organisation
mondiale de la Santé

Image : www.flickr.com/photos/...

ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'HYGIÈNE EN ÉLEVAGE CANIN

- Les salariés du site (pour les refuges, animaleries) se changent au vestiaire en arrivant et se changent pour aller déjeuner, même sur place s'ils sont passés faire des soins en quarantaine ou infirmerie.

Les salariés ne rentrent pas chez eux le midi en tenue professionnelle. Idéalement les tenues professionnelles seront lavées sur site ou confiées à un prestataire extérieur (pour ne pas provoquer de contamination croisée potentielle avec les animaux des salariés).

Ex : Les vêtements jugés contaminés par le SARS-CoV-2 sont nettoyés à 60°C avec une lessive. Les vêtements techniques ne pouvant pas supporter une telle température peuvent être lavés à 40 °C avec une lessive 1.

Le public, dès son entrée, doit pouvoir se nettoyer/désinfecter a minima les mains et mettre des sur-chaussures.

Pour celles et ceux qui sont déjà propriétaires d'animaux, leurs vêtements peuvent transporter des odeurs, éventuellement des germes (spores de champignons, calicivirus, parvovirus). Les sensibiliser à la nécessité de venir avec des vêtements propres est pédagogique.

- Vestiaire :

Il doit comprendre des casiers pour les salariés, pour laisser les vêtements, chaussures, bijoux si on est venu avec, mobiles, etc.

Une étagère (différente du casier) doit être prévue avec les vêtements de travail propres.

Le salarié doit se diriger vers l'étagère à vêtements pour récupérer et enfiler les vêtements requis.

- Ordre de réalisation du nettoyage :

Il convient de respecter l'ordre suivant :

Chatons en bonne santé (prêts à la vente ou à l'adoption)

Jeunes chats en bonne santé

Chats adultes en bonne santé

Infirmerie

Quarantaine :

- Chatons
- Adultes

Isolement (maladies contagieuses)

1 : <https://www.inrs.fr/actualites/faq-nettoyage-entreprise.html#eb8e339d-6f62-49df-87fb-62c199e5a77b>

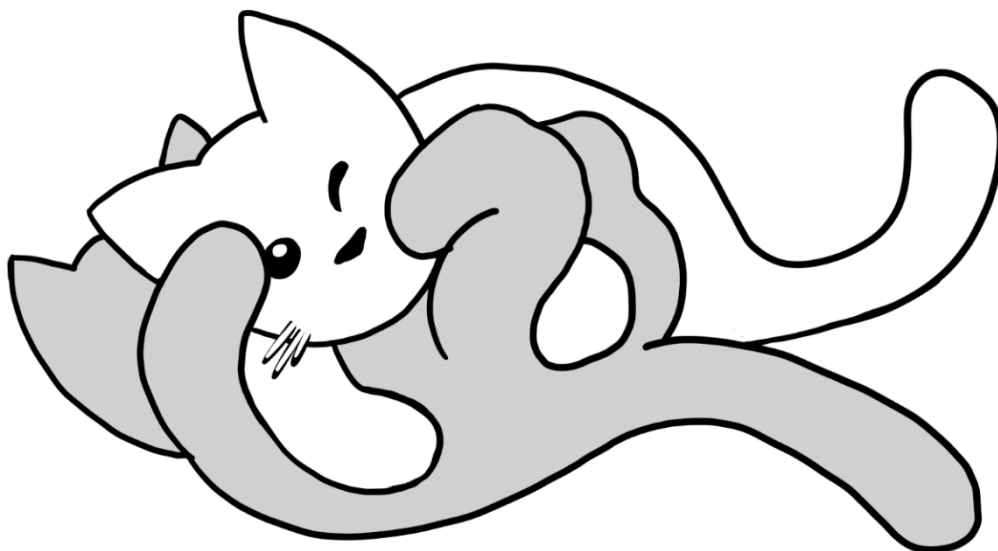
ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'HYGIÈNE EN ÉLEVAGE CANIN

Il faut également être conscient du stress que le nettoyage/désinfection génère pour les chats.

Le matin en arrivant, la première chose à faire c'est de donner à manger une petite quantité d'un aliment très appétent (humide) aux chats, dans un lieu qui permet de les isoler très temporairement pour enlever leurs bacs (les vider à l'extérieur du local, les mettre à tremper ou en attente de nettoyage), en remettre des propres, et démarrer le nettoyage.

Le bruit et les odeurs générées lors du nettoyage et de la désinfection peuvent être stressants ou simplement désagréables pour les chats (qui ne peuvent porter ni masque ni casque pour s'en protéger). En pratiquant le bio-nettoyage, aucun bruit ni odeur ne sera généré, ce qui permet aux chats d'être dans la partie en cours de nettoyage, mais les interactions avec les agents peuvent perturber la réalisation efficace de l'opération. C'est donc plus simple de réaliser (lorsque c'est possible) le nettoyage/désinfection hors de leur présence et d'attendre que les sols/surfaces soient sèches avant de les ré-intégrer dans leur local.

Lors de leur nettoyage, les bacs à litières ne doivent pas être mélangés et l'adoption de différentes couleurs pour les bacs selon les zones est très utile.

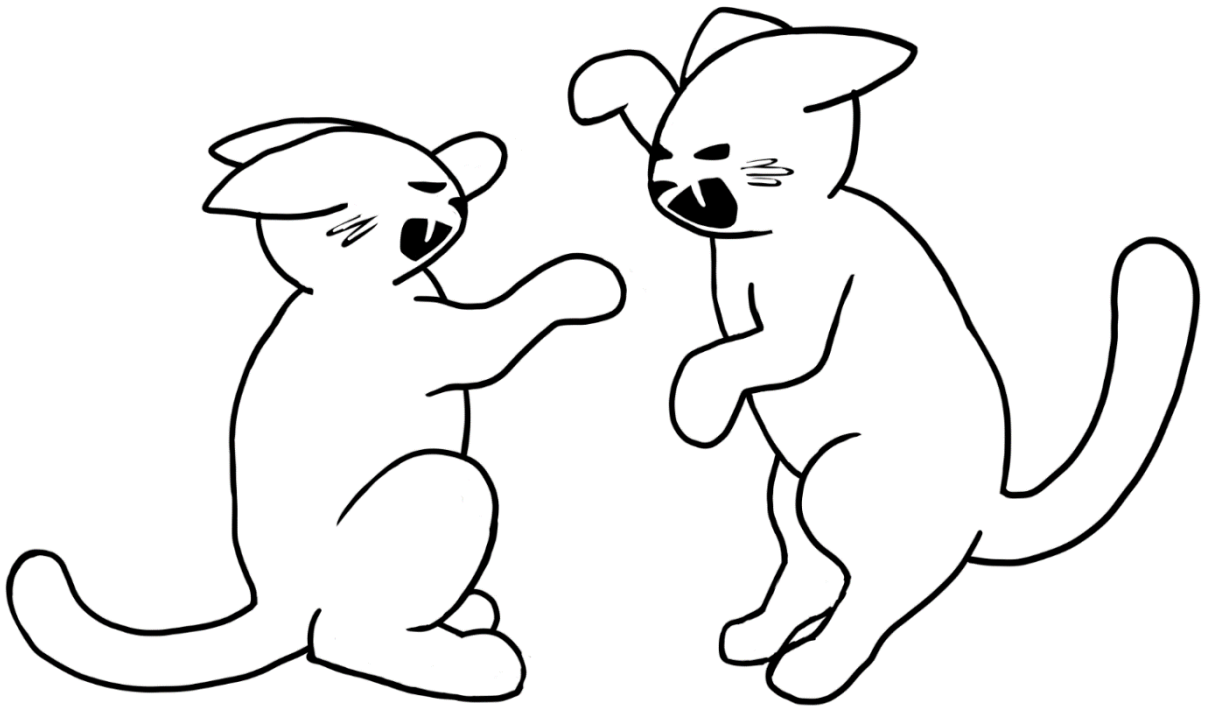


CIRCULATION DU PERSONNEL ET DU PUBLIC

« EN PRATIQUE »

La signalétique des lieux autorisés et interdits au public doit être claire.

Il faut respecter le principe de la marche en avant (ne pas revenir sur ses pas). L'important est d'aller de l'animal le moins contaminé vers l'animal le plus infecté.



CIRCULATION DU PERSONNEL ET DU PUBLIC

« POUR ALLER PLUS LOIN »

Les lieux doivent être clairement signalés, notamment tous ceux interdits au public. En refuges, pour garantir la tranquillité des chats, la fermeture à clé de certaines pièces est nécessaire. Le public ne doit pas être laissé sans surveillance d'un salarié de l'établissement.

La présence de flacon de désinfectant, à côté de la porte de certaines zones, rappelle les contraintes avant d'entrer.

Le sens de circulation du public, lorsqu'il est établi par le règlement sanitaire, doit être indiqué.

La marche en avant

C'est le principe de base et de bon sens de la stratégie d'hygiène en hébergement félin, bien comprise et bien appliquée.

Ce principe s'applique au personnel et aux visiteurs (professionnels comme particuliers), mais aussi aux chats, qui séjournent d'abord en quarantaine avant de rejoindre leur lieu de résidence.

Il faut toujours procéder du plus propre vers le plus contaminé, sans revenir sur ses pas (on marche en avant !) lorsque l'on se déplace ainsi que pour réaliser les opérations de nettoyage/désinfection, les soins aux chats, en allant du secteur le moins contaminé (la maternité) vers le secteur le plus contaminé (l'infirmierie).

Cela implique de l'organisation (ne pas revenir chercher une serpillère, raclette, etc.) et de la méthode.

Si pour une raison inattendue, il faut revenir sur ses pas, la seule solution est de nettoyer/désinfecter (chaussures/mains) et changer de blouse/sur-blouse.

ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'HYGIÈNE EN ÉLEVAGE CANIN

Les principaux éléments de contamination d'un établissement sont :

- le non-respect de la quarantaine avec l'introduction d'animaux contaminés (par exemple, un chat porteur de teigne en refuge ou un chat en incubation de typhus)
- le non-respect des procédures de nettoyage/désinfection des locaux et du mobilier (par exemple lors d'une épidémie de panleucopénie), notamment le principe de la marche en avant, la contamination des vecteurs indirects (objets inanimés, comme les poignées de portes), les erreurs de manipulation d'objets avec des mains souillées,
- les humains, qui avec les semelles de leurs chaussures, leurs mains, les surfaces de leur téléphone, leurs blouses et leurs comportements, sont des agents redoutablement efficaces de transmission des agents pathogènes.

PERIODE D'ISOLEMENT DES ANIMAUX

« EN PRATIQUE »

La durée est définie réglementairement, par le règlement sanitaire ou par le vétérinaire en fonction de l'état clinique des chats

Le local d'isolement est agréable, pour limiter le stress du chat et lui permettre de se développer, guérir.

Le matériel utilisé dans ce local y reste ou est à usage unique ou éliminé avec les DASRI.

Qu'est ce qu'un DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) ?

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif et palliatif dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

Sont assimilés aux déchets d'activités de soins les déchets issus des activités d'enseignement, de recherche et de production industrielle dans les domaines de la médecine humaine.

Sont considérés comme DASRI, les déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent des micro-organismes viables, ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants.

Source : <https://www.serviceactionsante.fr>

PERIODE D'ISOLEMENT DES ANIMAUX

« POUR ALLER PLUS LOIN »

Le confinement d'animaux potentiellement infectés est le seul moyen de s'assurer de leur état sanitaire avant de les inclure dans l'établissement. C'est aussi le moyen de mettre en sécurité les individus de l'établissement de tout risque contagieux, lorsqu'un chat développe une maladie grave hautement contagieuse.

Les lieux d'hébergement doivent être accueillants, de telle sorte qu'aucun stress lié à l'hébergement ne se produise.

L'isolement concerne :

- Les nouveaux arrivants : adultes reproducteurs, adultes (délai légal de 8 jours fermes pour les fourrières), chatons.
- L'isolement est une contrainte sanitaire dès qu'un chat présente une suspicion de maladie hautement contagieuse (typhus, calicivirus hémorragique) et il est placé dans un local (qui peut être une très grande cage, afin de limiter les risques de contamination).

Pendant la période d'isolement, des tests de dépistage sont réalisés, et jusqu'à l'obtention des résultats, les chats sont considérés comme potentiellement infectés.

La vaccination (si elle n'a pas déjà été réalisée sur les individus placés en isolement) sera effectuée en fonction de l'examen clinique réalisé par le vétérinaire. Sur les animaux en bonne santé apparente, elle peut être effectuée dès l'isolement (pour de jeunes chatons, par exemple qui arrivent d'un lieu sain), ou une fois les résultats des dépistages connus.

Notion de portage, porteurs sains

Un animal vacciné peut-il être porteur sain ? Oui la majorité des vaccins protège des formes cliniques graves (on parle d'immunité effective), mais pas tous de l'infection (donc un animal vacciné peut répliquer le virus et le transmettre, sans être lui-même malade). Si le vaccin protège aussi contre l'infection on parle d'immunité stérilisante.

ÉLABORER UNE STRATÉGIE D'HYGIÈNE EN ÉLEVAGE CANIN

En majorité, les individus vaccinés avec une immunité effective ont des virémies beaucoup plus faibles que les individus non vaccinés.

Un chat peut être porteur de la teigne et n'avoir aucun signe clinique. C'est la raison pour laquelle le dépistage avec la lampe de Wood, même s'il n'est pas parfait, est très utile (cf photo) avant l'entrée en collectivité.

Le traitement demande 5 semaines, mais passés les 15 premiers jours, les chats ne sont plus contaminants, ce qui est important pour les jeunes chatons qui ont besoin d'être familiarisés aux humains et habitués à l'environnement.

La signalétique doit être très stricte et le nombre de personnes se rendant dans le local de quarantaine doit être limité. Le port d'EPI, éliminés dans les DASRI ou lavés selon la nature des germes pathogènes, est une nécessité absolue.